



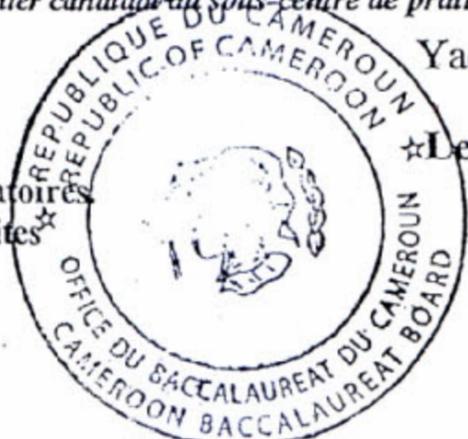
**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE AGRICOLE - PRODUCTION ANIMALE (AG-PA)
SESSION 2018**

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Physique-Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Zootecnie Spéciale	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Agriculture Générale	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 10H00	02 H 00	Zootecnie Générale	2
	10H15 – 12H15	02 H 00	Transformation Générale	2
	14H00 – 16H00	02 H 00	Economie + Réglementation	2
	16H15 – 17H15	01 H 00	Agroforesterie	1
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 15H00	02 H 00	Comptabilité	2
	15H15 – 17H15	02 H 00	Biologie Animale	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 28 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08H 00	05 H 00	Construction Rurale	4
		05 H 00	Zootecnie Spéciale (Contrôle continu et Manipulation)	7
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.



Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE AGRICOLE - PRODUCTION VEGETALE (AG-PV)
SESSION 2018**

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Physique-Chimie	2

2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES

Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Agriculture Spéciale	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Agriculture Générale	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 10H00	02 H 00	Zootechne Générale	2
	10H15 – 12H15	02 H 00	Transformation Générale	2
	14H00 – 16H00	02 H 00	Economie + Réglementation	2
	16H15 – 17H15	01 H 00	Agroforesterie	1
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 15H00	02 H 00	Comptabilité	2
	15H15 – 17H15	02 H 00	Biologie Végétale	2

II – EPREUVES D'ADMISSION

EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Du lundi 28 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
--	-------------------	--------------------	------------------------------------	---

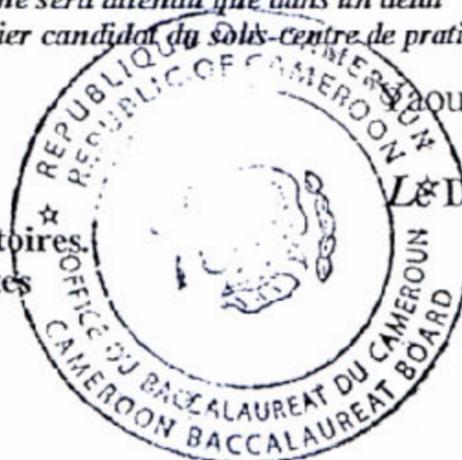
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE

(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08H 00	05 H 00	Construction Rurale	4
		05 H 00	Agriculture Spéciale (Contrôle continu et Manipulation)	7
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires. L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.



Yaoundé, le _____
Le Directeur,

Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E

15 AVR 2018



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE AGRICOLE - TRANSFORMATION DES PRODUITS (AG-TP)
SESSION 2018**

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Physique-Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Transformation Spéciale	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Agriculture Générale	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 10H00	02 H 00	Zootechne Générale	2
	10H15 – 12H15	02 H 00	Transformation Générale	2
	14H00 – 16H00	02 H 00	Economie + Réglementation	2
	16H15 – 17H15	01 H 00	Agroforesterie	1
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 15H00	02 H 00	Comptabilité	2

EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Du lundi 28 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
--	-------------------	--------------------	------------------------------------	---

APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE

(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08 H 00	05 H 00	Construction Rurale	4
		05 H 00	Transformation Spéciale (Contrôle continu et Manipulation)	7
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

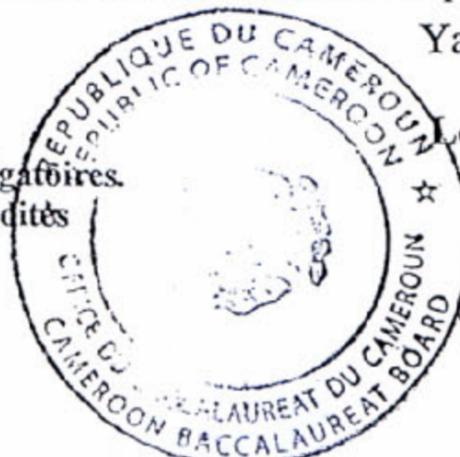
(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(1) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination



Minkouba Etienne Pagan



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

SPECIALITE BIJOUTERIE-JOAILLERIE (BIJO.)

SESSION 2018

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04H 00	Procédés de Fabrication	4
	13H00 – 16H00	03 H 00	Technologie des Matériaux	3
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Dessin d'Art	3
	13H00 – 15H00	02 H 00	Chimie Minérale	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08 H 00	03 H 00	Réalisation d'un modèle	3
		06 H 00	Réalisation d'un ouvrage	6
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination

Sources

Décision n°18/15/MINESEC/IGE/IPTI du 21 janvier 2015



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE EXPLOITATION FORESTIERE (E.F.)
SESSION 2018**

I – EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 10H00	02 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2

2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES

Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Conservation – Réglementation	4
	14H00 – 17H00	03 H 00	Biologie Forestière	3
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mesure	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Mécanique Appliquée	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 15H00	02 H 00	Industrie Forestière	2

II – EPREUVES D'ADMISSION

EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08 H 00	02 H 00	Gestion Forestière	2
		04 H 00	Topographie	4
		04 H 00	Industrie Forestière	4
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

16 AVR 2018

Yaoundé, le _____

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

SPECIALITE GEOMETRE TOPOGRAPHE (G.T.)

SESSION 2018

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2

2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES

Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 13H00	05 H 00	Productions Graphiques et Techniques	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Droit et Règlementation	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 13H00	05 H 00	Technologie de la Topographie	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Techniques Particulières	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03 H 00	Traitements Numériques	3

3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08 H 00	03 H 00	Exploitation des Mesures	3
		06 H 00	Levers Topographiques	6
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

116 AVR 2018
Yaoundé, le

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n° 676/16/MINESC/IGE/IPTI du 28 novembre 2016



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE INDUSTRIE DU BOIS (I.B.)
SESSION 2018**

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 10H00	02 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2

2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES

Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Dessin Industriel	3
	14H00 – 17H00	03 H 00	Connaissance du Matériau	3
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Procédés de Transformation	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Mécanique Appliquée	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 14H00	01 H 00	Automatisme	1
	14H15 – 15H15	01 H 00	OST	1

3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08 H 00	03 H 00	Mesure	3
		07 H 00	Travaux Pratiques de Transformation	7
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n° 64/16/MINESEC/IGE/IPTI du 30 mars 2016.



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT (I.H.)
SESSION 2018**

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 10H00	02 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Physique-Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Technologie	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Organisation du Travail	2
	13H00 – 16H00	03 H 00	Dessin Tracé	3
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Economie des Entreprises	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	Automatismes	2
	13H00 – 16H00	03 H 00	Dessin de Mode	3
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 28 mai 2018 puis du jeudi 31 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Mardi 29 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Patronage – Gradation	4
Mercredi 30 mai 2018	08H00 – 15H00	07 H 00	Analyse et Fabrication	6
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

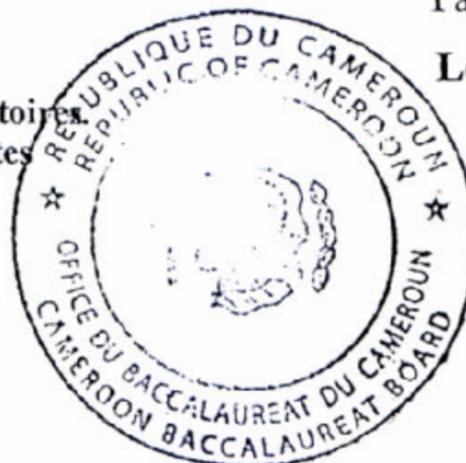
Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n° 64/16/MINESEC/IGE/IPTI du 30 mars 2016.



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE INSTALLATION SANITAIRE (I.S.)
SESSION 2018**

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 10H00	02 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2

2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES

Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 13H00	05 H 00	Dessin	5
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 13H00	05 H 00	Système d'Installation Sanitaire	5
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03 H 00	Mécanique d'Entretien	4

II – EPREUVES D'ADMISSION

EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Du lundi 28 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
--	-------------------	--------------------	------------------------------------	---

APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE

(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08 H 00	12H00	Travaux Pratiques d'Entretien et d'Installation	10
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

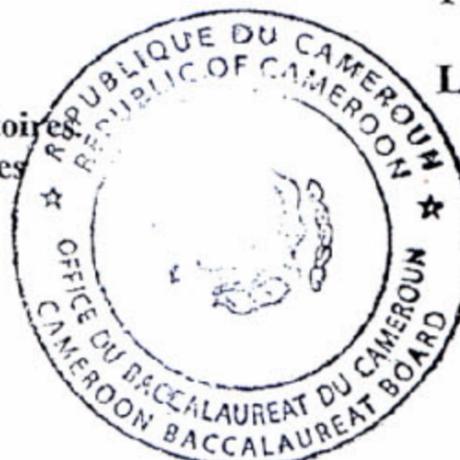
Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE MECANIQUE AUTOMOBILE (M.A.)**

SESSION 2018

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2

2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES

Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Analyse du travail	3
	13H00 – 16H00	03 H 00	Technologie Mécanique	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Dessin de Construction Mécanique	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Mécanique Appliquée	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03 H 00	Technologie Electrique et Electronique	3

II – EPREUVES D'ADMISSION

EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Du lundi 28 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08 H 00	02H00	Dépannage Moteur	2
		03H00	Réparation : Electricité – Electronique	3
		01H00	Diesel	1
		04H00	Mécanique et Métrologie	4
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

Yaoundé, le

176 AVR 2018

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Le Directeur,

Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE MENUISERIE – EBENISTERIE (M.E.B.)
SESSION 2018**

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 10H00	02 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2

2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES

Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 13H00	05 H 00	Dessin et Style	5
	14H00 – 16H00	02 H 00	Mécanique Appliquée	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Procédés de fabrication	4
	13H00 – 16H00	03 H 00	Procédés de Finition	3
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptés)	2

II – EPREUVES D'ADMISSION

EPREUVES PROFESSIONNELLES PRACTIQUES

Du lundi 28 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
--	-------------------	--------------------	------------------------------------	---

APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE

(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08 H 00	10 H 00	Travaux Pratiques	10
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC
du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE MAINTENANCE ELECTROMECHANIQUE (M.E.M.)
SESSION 2018**

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2

2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES

Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 13H00	05 H 00	Technologie Mécanique et Pneumatique	3
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Circuits Electriques, Electroniques et Frigorifiques	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Automatisme	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03 H 00	Maintenance des Equipements Industriels	3

3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08 H 00	04H00	Fabrication des Eléments Mécaniques	2
		04H00	Maintenance des Systèmes Electriques, Electroniques et Frigorifiques	4
		04H00	Maintenance des Systèmes Mécaniques et Pneumatiques	4
		Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique		

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 16 AVR 2018

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n° 676/16/MINESC/IGE/IPTI du 28 novembre 2016.



Le Directeur,

Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE METAUX EN FEUILLES ET CONSTRUCTION METALLIQUE (MF/CM)
SESSION 2018**

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2

2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES

Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Dessin Industriel	4
	13H00 – 16H00	03 H 00	Métallurgie	3
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Traçage	5
	14H00 – 16H00	02 H 00	Mécanique Appliquée	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2

II – EPREUVES D'ADMISSION

EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Du lundi 28 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
--	-------------------	--------------------	------------------------------------	---

APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE

(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08 H 00	15H00	Analyse de Travail	10
			Réalisation pratique	
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

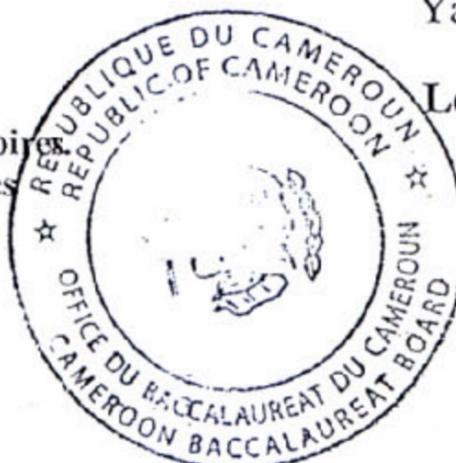
(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :
Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC
du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE MAINTENANCE HOSPITALIERE / BIOMEDICALE (MHB)
SESSION 2018**

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Biophysique et Chimie	2

2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES

Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Analyse Fonctionnelle des Dispositifs Médicaux	4
	13H00 – 16H00	03 H 00	Organisation et Gestion de la Maintenance	3
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Etudes des Circuits Electriques Electroniques et frigorifiques des Dispositifs Médicaux	4
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	12H30 – 16H30	04 H 00	Technologie Mécanique et Commande des Systèmes Automatisés	4

3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H00	03 H 00	Essais et mesures Electriques, Electroniques et Frigorifiques	3
		03 H 00	Fabrication des Eléments Mécaniques	3
		05 H 00	Maintenance des Equipements Biomédicaux	5

Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

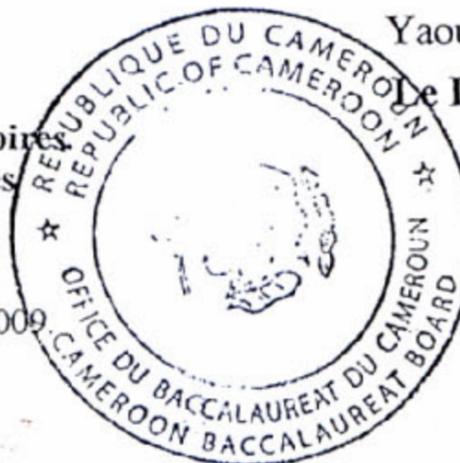
Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°548/09/MINESEC/IGE/IPTI du 09 septembre 2009



Minkoulou Etienne Roger

PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE MAINTENANCE ET INSTALLATION DES SYSTEMES
ELECTRONIQUES (M.I.S.E.)
SESSION 2018**

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04H 00	Systèmes Audiovisuels	4
	13H00 – 16H00	03 H 00	Système d'Alarmes	3
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Circuits Electriques et Electroniques	4
	13H00 – 16H00	03 H 00	Systèmes Réseaux et Télécommunications	3
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08 H 00	04 H 00	Maintenance et Installation des Systèmes Audiovisuels	4
		04 H 00	Maintenance et Installation des Systèmes d'Alarmes	4
		04 H 00	Maintenance et Installation des Systèmes Réseaux et Télécommunications	4
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

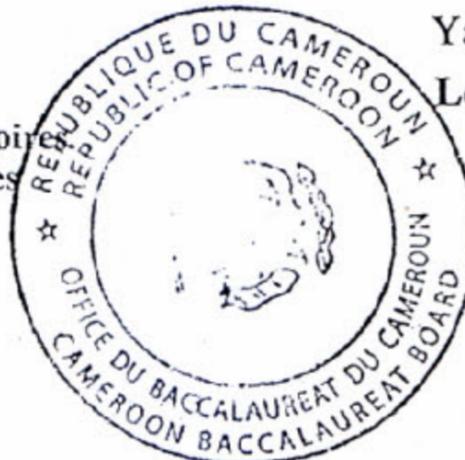
(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources : Décision n°852/12/MINESEC/IGE/IPTI du 05 décembre 2012.



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

**SPECIALITE TRANSFORMATION ET CONSERVATION DES PRODUITS
AGRO PASTORAUX (TCPA)**

SESSION 2018

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Biochimie	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Technologie	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Microbiologie	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Chimie-Physique	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H 00	02 H 00	Applications des Techniques de Conservation	2
		02 H 00	Analyse Chimique	2
		04 H 00	Extraction et Fabrication des Produits	4
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 19-6 AVR 2018

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

SPECIALITE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS AGRICOLES (MEA)

SESSION 2018

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Construction Mécanique	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Maintenance Industrielle	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Technologie	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Electricité/Electronique et Automatisme	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H 00	03 H 00	Suivi de la Maintenance	3
		03 H 00	Diagnostic et Réparation d'organes	3
		02 H 00	Ajustage	2
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources

Décision n°19/18/MINESEC/IGE/IPTI du 03 janvier 2018



Minkoulou Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

**SPECIALITE PRODUCTION VEGETALE – OPTION PRODUCTION DE RACINES
ET TUBERCULES (PV/PRT)**

SESSION 2018

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Techniques Culturelles	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Agrophysiologie	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Protection des Cultures	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Equipements et Infrastructures	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H 00	04 H 00	Applications des Techniques Agricoles	4
		04 H 00	Travaux de production en champ	4
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 16 AVR. 2018

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources

Décision n°19/18/MINESEC/IGE/IPTI du 03 janvier



Le Directeur,

PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

**SPECIALITE PRODUCTION ANIMALE – OPTION PRODUCTION DE MONOGASTRIQUES
(PA/PM)**

SESSION 2018

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Techniques d'élevage	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anatomie et Physiologie	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Prophylaxie et Pathologie Animales	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Procédés de Transformation et de Conservation des Aliments	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H00	04 H 00	Applications des Techniques d'Elevage	4
		04 H 00	Travaux de production en ferme	4
	Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique			

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 16 AVR. 2018

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à l'une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.



Le Directeur,



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

**SPECIALITE PRODUCTION VEGETALE – PRODUCTION DE MARAICHERS
ET FOURRAGE (PV/PMF)**

SESSION 2018

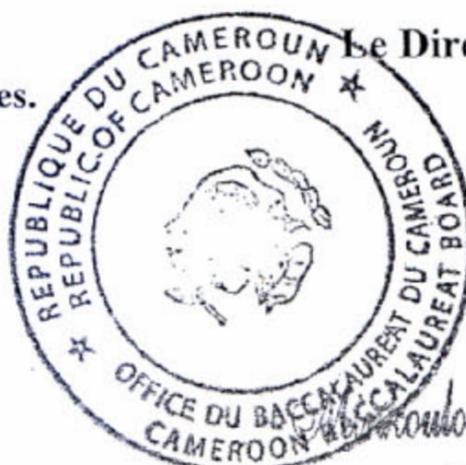
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Techniques Culturelles	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Agrophysiologie	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Protection des Cultures	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Equipements et Infrastructures	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Écrites : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H 00	04 H 00	Applications des Techniques culturelles	4
		04 H 00	Travaux de production en champ	4
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 16 AVR. 2018

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources
Décision n°19/18/MINESEC/IGE/IPTI du 03 janvier 2018



Le Directeur,

Etienne Roger
PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

**SPECIALITE PRODUCTION VEGETALE – OPTION PRODUCTION DE CULTURES
PERENNES (PV/PCP)**

SESSION 2018

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Techniques Culturelles	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Agrophysiologie	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Protection des Cultures	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Equipements et Infrastructures	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H 00	04 H 00	Applications des Techniques Agricoles	4
		04 H 00	Travaux de production en champ	
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 16 AVR. 2018

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources

Décision n°19/18/MINESEC/IGE/IPTI du 03 janvier 2018



Minkoulou Etienne Roger

PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

**SPECIALITE PRODUCTION VEGETALE – OPTION PRODUCTION DE CEREALES,
DE LEGUMINEUSES A GRAINES ET CHAMPIGNONS (PV/PCLC)**

SESSION 2018

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Techniques Culturelles	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Agrophysiologie	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Protection des Cultures	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Equipements et Infrastructures	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H 00	04 H 00	Applications des Techniques Agricoles	4
		04 H 00	Travaux de production en champ	4
	Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique			

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources

Décision n°19/18/MINESEC/IGE/IPTI du 03 janvier 2018



16 AVR. 2018

Le Directeur,

PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

**SPECIALITE PRODUCTION VEGETALE – OPTION PRODUCTION DE PLANTS
ET SEMENCES (PV/PPS)**

SESSION 2018

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Techniques Culturelles	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Agrophysiologie	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Protection des Cultures	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Equipements et Infrastructures	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H 00	4 H 00	Applications des Techniques Agricoles	4
		04 H 00	Travaux de production en champ	4
	Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique			

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 16 AVR. 2018

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources
Décision n°19/18/MINESEC/IGE/IPTI du 03 janvier



Etienne Roger
PLEG / H.E

OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN
DIRECTION
DIVISION DES EXAMENS
B.P. : 13904 - YAOUNDE
Tél.: +237 222 30 55 66 - Fax : +237 222 30 55 67



CAMEROON BACCALAUREAT BOARD
DIRECTORATE
DEPARTMENT OF EXAMINATIONS
P.O. BOX : 13904 - YAOUNDE
Tél. : +237 222 30 55 66 - Fax : +237 222 30 55 67

**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE PRODUCTION ANIMALE - OPTION AQUACULTURE
(PA/AQ)
SESSION 2018**

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Techniques d'élevage	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anatomie et Physiologie	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Prophylaxie et Pathologie Animales	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Procédés de Transformation et de Conservation des Aliments	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H 00	04 H 00	Applications des Techniques aquacoles	4
		04 H 00	Travaux de production en étang	4
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 16 AVR. 2018

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.



Minkoulou Etienne Roger
PLEG/H.E

Sources

Décision n°19/18/MINESEC/IGE/IPTI du 03 janvier

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN
DIRECTION
DIVISION DES EXAMENS^{NZ}

B.P. : 13904 - YAOUNDE
Tél. : +237 222 30 55 66 - Fax : +237 222 30 55 67



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CAMEROON BACCALAUREAT BOARD
DIRECTORATE
DEPARTMENT OF EXAMINATIONS

P.O. BOX : 13904 - YAOUNDE
Tél. : +237 222 30 55 66 - Fax : +237 222 30 55 67

**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

**SPECIALITE PRODUCTION ANIMALE – OPTION PRODUCTION DE POLYGASTRIQUES
(PA/PP)**

SESSION 2018

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Mardi 22 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mercredi 23 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Jeudi 24 mai 2018	08H00 – 12H00	04 H 00	Techniques d'élevage	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anatomie et Physiologie	2
Vendredi 25 mai 2018	08H00 – 11H00	03 H 00	Prophylaxie et Pathologie Animales	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Procédés de Transformation et de Conservation des Aliments	2
Samedi 26 mai 2018	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 28 mai 2018	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 29 mai au samedi 02 juin 2018	A partir de 08H00	04 H 00	Applications des Techniques d'Elevage	4
		04 H 00	Travaux de production en ferme	4
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à l'une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources

Décision n°19/18/MINESEC/IGE/IPTI du 03 janvier



Yaoundé, le 16 AVR. 2018
Le Directeur,

Minicouba Etienne Roger
PLEG / H.E